Commission Seniors Plus
GD/CH : 2022.52

ORGANISATION CHALLENGE INTERCLUBS SENIORS PLUS
50 DAMES 2022

Chère Présidente, Cher Président,

Nous avons le plaisir de vous adresser l'organisation du Challenge Seniors Plus 50 ans Dames 2022 et le calendrier des rencontres de 1ère division. Peuvent participer à ce challenge, les Dames nées en 1972 et avant.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter la composition d'équipes transmise au Comité. La Commission Seniors Plus se réserve le droit de disqualifier toute équipe fautive.

Tout changement de catégorie d'âge ou de classement entre la date d'engagement des équipes et la date de début du challenge doit être impérativement signalé à la Commission Seniors Plus.

Classement mensuel :

Le classement des joueuses à prendre en compte est toujours le classement de la joueuse au jour de la rencontre. Par conséquent, les classements des joueuses seront actualisés lors de chaque parution du classement mensuel. Il est de la responsabilité de la joueuse et de son club de tenir compte du nouveau classement pour la composition de l'équipe.

Compte tenu du classement mensuel, une joueuse inscrite dans une équipe inférieure et dont le classement devient supérieur au classement d'une joueuse de l'équipe supérieure, pourra continuer à jouer pour son équipe d'origine.

Les quatre joueuses les mieux classées en simple figurant sur la composition d'équipes (joueuses brûlées) ne sont pas autorisées à jouer dans une équipe inférieure.

Nous vous rappelons que seules les joueuses ayant validé leur licence « compétition autorisée » au plus tard la veille de la 1ère journée du challenge, peuvent participer à ces épreuves (Soit 08/05/2022).

- **Le club visité** doit saisir informatiquement, dans l'application fédérale de la Gestion Sportive, la feuille de match au plus tard le surlendemain de la rencontre.

- **Le club visiteur** a la possibilité de son côté, de contrôler que les informations saisies par le club visité sont conformes. En cas de contestation il alertera la Commission, et cela avant le terme des 10 jours qui suivent la date de la rencontre.

Nous vous souhaitons d'agréables et conviviales rencontres.

Bien sportivement.

Gérard DALGA
Président de la Commission Seniors Plus

- Les rencontres se jouent en semaine à l'exception des mercredis et jours fériés, en aucun cas le week-end. Les horaires des rencontres sont fixés par le club visité et doivent débuter entre 9 et 16 heures sur 2 courts au minimum. Le club visité doit communiquer le jour des rencontres à l'équipe visiteuse, le plus tôt possible compte tenu des nombreux jours fériés du mois de mai.
- Les rencontres sont disputées sur court couvert ou découvert. La fourniture des balles neuves est obligatoire par le club visité.
- Les rencontres comportent : 2 simples et 1 double. Les joueuses de simple ne peuvent participer au double. L'ordre des parties est : simple n° 2, double, simple n° 1.
- Toutes les parties sont disputées en format 2 : 2 sets à 6 jeux, 3e set=super jeu décisif à 10 pts.

1ERE DIVISION : 4 équipes réparties en 1 poule de 4 équipes

Rencontres de poule :
1ère journée : Entre le 9 et le 13 mai inclus
2ème journée : Entre le 16 et le 20 mai inclus
3ème journée : Entre le 23 et le 27 mai inclus

Rattrapage : Entre le 30 mai et le 3 juin inclus ou entre le 7 et le 10 juin inclus
Pas de match de classement

L'équipe vainqueur sera déclarée Championne de 1ère Division.

Poule A
1. US MARLY LE ROI 1
2. LIBERTY COUNTRY CLUB 1
3. US VESINET 1
4. TC MAREIL MARLY 1

GRILLE SPORTIVE

Grille de 4 équipes		
	Reçoit	Visite
J 1	4	1
	2	3
	-	-
J 2	1	3
	2	4
	-	-
J 3	1	2
	3	4
	-	-